

OUARDIA LEBSARI [*]

Traditions et modernisation en Algérie : cas de la famille et de la planification familiale

Eléments de problématique

1. QUELQUES RAPPELS

A partir de quelques lectures de documents qui ont traité de la famille et de la planification familiale en Algérie, il ressort des conclusions contradictoires : certains soutiennent que la "a'ila" est seulement une survivance que le développement [1] finira par annihiler, d'autres à l'opposé soutiennent que celle-ci demeure vivace, elle persiste et réapparaît sous des formes diverses. Cependant, les propositions méthodologiques de recherche contenues essentiellement dans certains ouvrages (Chalet 1987, Henni 1993, Megherbi 1995-96), incitent à pousser loin la réflexion, à ne pas se suffire des explications hâtives ayant leur source plutôt dans le "sens commun", à se libérer des influences des explications standardisées qui ont pendant longtemps imprégné la recherche, ses résultats et par conséquent masqué la réalité sociale.

Parmi les documents qui ont traité de la question, on peut noter,

- D'une part, les documents des organismes internationaux comme le FNUAP [2] qui intègre de plus en plus la famille dans les projets de recherche qu'il finance et à travers lesquels il cherche à saisir son fonctionnement, son organisation, ses aspirations. Le FNUAP, depuis quelques années, considère la famille comme une donnée incontournable dont il faut tenir compte pour la réussite de la politique de la planification familiale dans les pays à forte croissance démographique. Un changement est donc apparu dans la façon d'aborder et de prévoir la politique de la planification familiale, puisqu'il déplace tout l'intérêt qu'il portait exclusivement à la femme, pour le faire porter désormais sur la "famille". Le FNUAP a même décidé de faire de 1994 l'année internationale de la "famille".
- D'autre part, les documents ci-après provenant d'enquêtes nationales, et dans lesquels la famille a constitué plus ou moins un centre d'intérêt.
- L'Enquête effectuée par l'AARDES en 1968 [3] dont les auteurs ont conclu n'avoir pas fait suffisamment cas des structures familiales. En effet, les auteurs de ce travail se sont rendus compte, a posteriori, que l'étude des Connaissances, Attitudes, et Pratiques dans le domaine de la contraception (C.A.P), isolées du contexte familial dans lequel elles

ont lieu, était une "lacune". Cependant, un des auteurs de cette étude avait traité quelques années plus tard, des structures familiales en Algérie dans le cadre d'une Thèse de 3ème cycle (Von Allmen, 1983).

- L'Etude Statistique Nationale de la Population se voulait démographique exclusivement. Elle s'est intéressée principalement à rendre compte de la natalité, de la fécondité, de la mortalité et des migrations [4]. Elle a cependant très brièvement abordé le mariage consanguin comme variable agissant sur la fécondité.
- L'Enquête Nationale sur la Fécondité (ENAF, 1986), dont les résultats ont été repris (Kouaouci, 1992) qui aboutit à un résultat important à notre avis et qui semble avoir surpris son auteur : "C'est dans les ménages étendus que la femme réalise la fécondité la plus réduite..." (p. 217).
- L'Enquête Nationale sur la Communication en matière de Planification Familiale (ENCPF, Hadj Ali et Lebsari, 1993-1994) qui reconsidère la relation entre la famille et la planification familiale. Cette recherche semble confirmer l'hypothèse que l'insertion du couple dans sa 'aïla n'est pas à l'origine d'un comportement défavorable à la planification familiale. C'est, en fait, au cours de l'analyse des comportements de planification familiale, en rapport avec les facteurs socio-économiques et socio-culturels, que "la famille" est apparue comme un élément essentiel pour la compréhension des comportements de procréation.

2. PROBLEMATIQUE GENERALE

En Algérie, comme dans les pays dits "sous développés", il y a eu une forte volonté de la part des pouvoirs publics de "développer" la société. Des politiques de "modernisation" ont été engagées et mises en oeuvre, en vue "d'amener la société à changer". Mais ce changement vers la "modernisation", tel qu'il a été conçu, posait des problèmes d'approche de la société. Ces approches proviennent de manière consciente ou inconsciente de la position théorique à laquelle appartiennent les auteurs à l'origine des différentes conceptions.

En effet, il existe deux courants qui s'opposent fondamentalement sur la façon d'aborder la société et la manière de la développer.

- Le courant qui rejoint le point de vue des planificateurs, qui considère que la société est "tarée", du fait qu'elle n'est pas à l'image des sociétés "occidentales" supposées "évoluées" de tout point de vue (économiquement, socialement et culturellement). Selon ce courant de pensée, afin de réaliser le "développement" ou la "modernisation", il est obligatoire de "combattre" tout ce qui est traditionnel et ancien car ce sont des éléments appartenant à un système de valeurs socio-culturelles constituant un frein à "l'évolution".

Cette vision peut être qualifiée d'exclusive par rapport à la relation entre ce qui est la "modernité" et ce qui est typique à la société dans laquelle voudrait s'inscrire le "développement". Elle procède par une sorte de nihilisme de toute possibilité de "mariage" entre les traditions et la

modernité. Un exemple saisissant de cette vision nous est donné par la thèse soutenue par Medhar dans son ouvrage, dont le titre est très significatif : "tradition contre développement" 1992. L'auteur envisage la question "du développement en relation avec l'organisation traditionnelle" en termes de conflit. Il soutient que ces deux entités s'excluent mutuellement, il explique enfin le sous-développement par la guerre que mène l'organisation sociale qu'il qualifie de "traditionnelle" aux actions de développement, qui malgré les efforts entrepris pour la faire disparaître en la remplaçant par une "nouvelle", s'obstine à résister et à s'investir dans les pratiques sociales. Ainsi l'auteur, en arrive à conclure que : "Occultée par le projet de développement, l'organisation traditionnelle consolide donc ses assises sociologiques et perturbe ce qui devait susciter sa disparition. Sa réaction contre le danger qui la menace est redoutable. Elle parvient à empêcher l'avènement de la nouvelle société" (pp. 287-288).

- A l'inverse de la vision exclusive, il y a un autre courant d'idées qui redonne aux valeurs socio-culturelles leur importance et qui n'envisage aucun progrès qui ne compose pas avec elles. A ce sujet, les conclusions que Guerid tire de sa recherche menée sur le travail féminin, sont significatives à plus d'un titre. Dans sa communication à l'Atelier Femmes et Développement, Alger 1994, intitulée "La société a toujours le dernier mot", il termine en affirmant que "...C'est avec la société que l'on peut avancer et non en dehors d'elle ou contre elle". Cette thèse est soutenue par plusieurs auteurs qui ont reconsidéré les valeurs socio-culturelles traditionnelles et les ont intégrées dans leur vision de l'avenir de la société car elles sont indissociables du contexte social sur lequel sont mises en oeuvre les politiques de développement.

Henni 1993, a relevé, dans son ouvrage intitulé : Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition, les possibilités de "concordance et de mariage" entre la modernité et les traditions. Il propose que la tradition ne soit pas considérée comme un obstacle à la modernité, au contraire, la modernité doit être envisagée en tenant compte de la tradition, elle doit se faire à partir d'elle. Si la tradition est ignorée, cela veut dire qu'on ignore la société, par conséquent toutes les mesures ou actions entreprises pour la moderniser sont vouées à l'échec [5] .

Dans le même ordre d'idées Bellil 1985, adresse une critique contre l'obsession des "développementistes" qui ont, non seulement ignoré les valeurs socio-culturelles, mais ont ignoré la société entière considérée comme incapable d'inventer et d'évoluer de sa propre initiative et à partir d'elle même"...Ceux qui prônent ce développement et le mettent en oeuvre, de ne donner d'autre alternative à la société, que de se soumettre à un changement accéléré". Il ajoute "On n'étudie donc pas cette société comme porteuse de changements, mais plutôt les influences, incidences ou déterminations que ce développement induit dans le tissu social... la société non encore développée, aux structures figées, pesantes, bloquantes. D'où ce refus d'accorder un sens propre à cet intérieur, d'où aussi, cette tendance à n'octroyer à cette société (surtout aux masses populaires) que le statut d'objet du développement,

et non pas de sujet de l'histoire". "La rupture avec le sens endogène, interne à la société, est de plus en plus accentuée", pp. 505-507.

De ce qui précède, on peut donc poser la question principale suivante : Est-ce que la "modernisation" ou le "développement" de la société suppose inévitablement la suppression, l'effacement de tout ce qui est considéré comme ancien, c'est à dire qu'il est obligatoire de faire table rase de ce qui appartient au passé mais qui pourtant persiste dans le présent ? Ou bien peuvent-ils être envisagés à partir de ce qui existe, c'est à dire que la modernisation et le développement sont mis en oeuvre non seulement en gardant mais aussi en protégeant les éléments constituant le socle culturel et social ?

3. PROBLEMATIQUE PARTICULIERE

Les résultats de l'ENCPF semblent confirmer que la planification familiale a connu une évolution au double plan quantitatif et qualitatif ; Les femmes algériennes (cette enquête avait mis en évidence que la pratique contraceptive est majoritairement féminine), sont de plus en plus nombreuses à pratiquer la contraception à un âge de plus en plus jeune et après avoir mis au monde un nombre moyen d'enfants assez réduit. Le comportement de planification familiale est désormais intégré à "l'univers des couples" [6] . C'est un indicateur de "modernisation" des comportements puisqu'il implique une intégration par le couple d'un système nouveau dont il faudrait découvrir la rationalité. Ce nouveau comportement, si on se laisse prendre par l'illusion de la transparence, se produirait nécessairement au sein de la famille nucléaire supposée comme préalable inconditionnel à la modernité.

Paradoxalement, l'insertion du couple dans sa "aila élargie" ne serait pas à l'origine d'un comportement défavorable à la planification familiale, au contraire ce type de couple serait nettement plus porté, que celui qui vit de manière autonome, à pratiquer la planification familiale. Les couples vivant en famille nucléaire seraient quant à eux plus défavorables à la planification familiale ; quant aux couples vivant au sein des familles "étendues", ils seraient plus portés à pratiquer la planification familiale.

Kouaouci (1992), était aussi arrivé à ce résultat étonnant : "...Paradoxalement, c'est dans les ménages étendus qu'on rencontre la fécondité la plus basse alors qu'en toute logique, on aurait pu s'attendre à l'inverse." (p. 217).

Ainsi donc, de nouveau, s'impose l'hypothèse que les anciennes formes d'organisation de la famille "dites traditionnelles" ne constitueraient pas un obstacle à l'adoption d'un comportement dit "moderne" qui s'illustre ici par la pratique de la planification familiale. Dans ce sens, en se référant aux observations, aux définitions et aux clarifications de Chaulet sur les stratégies de fonctionnement de la "famille étendue", on comprendrait mieux les capacités "d'évolution et de modernisation" de cette dernière.

Chaulet (1987b), se basant sur de nombreuses enquêtes, avertit que "...les familles étendues peuvent fonctionner comme formes d'adaptation aux conditions nouvelles de vie..." (p. 70). De même qu'elle affirme (Chaulet 1987a) que "...dans une situation de changement social rapide, c'est donc un agent d'adaptation important que cette "tradition", (p. 231).

Cependant, l'évolution de la famille a été l'objet d'un débat important et controversé, car la famille est considérée comme un enjeu de l'avenir de la société. De manière générale, l'intérêt a été porté particulièrement aux structures familiales supposées refléter un niveau de développement et de modernisation de la société. Ainsi, si la société se caractérise par la présence d'un nombre important de familles élargies, on considère que cette même société est encore arriérée par le fait qu'il y a persistance de valeurs ancestrales, patriarcales, jugées anachroniques. A l'inverse, on dira que la société a fait un bond appréciable vers le "progrès" quand la famille nucléaire commence à se généraliser, en ayant évidemment balayé, effacé puis fait disparaître la famille étendue.

Ce qui sous-tend et guide les partisans de l'approche exclusive et unilatérale, et la vision qu'ils ont de "l'évolution de la société et de la famille", peut être résumé de la manière suivante :

La famille nucléaire est la forme la plus "évoluée", assimilée à la société "moderne" industrielle occidentale, et en est le produit. Elle est considérée comme une finalité, un objectif à atteindre par les actions de "modernisation" de la société. Par conséquent, sera considérée comme une société qui avance vers le "progrès", celle dans laquelle la famille nucléaire domine par le nombre. Car ce serait ce type de famille qui, par sa logique supposée "moderne", s'investirait dans les comportements des individus qui en constituent les membres.

Cette approche considère que la famille "élargie" est anachronique, elle est "ancienne", "traditionnelle", typique de la société bédouine arabe, désuète, démodée, dont il ne faut plus faire usage. "Les familles "étendues" ou "complexes" ainsi constituées sont souvent considérées comme des survivances condamnées par le "développement" (Chaulet 1987b p. 70).

Par ailleurs, les quelques recherches démographiques qui ont voulu faire ressortir les facteurs à l'origine de l'évolution des phénomènes démographiques qui se sont produits en Algérie ont, vite et sans argumentation aucune, attribué cette évolution (en plus d'autres facteurs), au recul de la famille élargie face à la montée de la modernité. Les quelques extraits suivants illustrent bien ce glissement dans lequel tombent les chercheurs.

"Le régime démographique a connu un processus de modernisation... et un déclin surtout en strate urbaine de la famille élargie." (Iles, 1989)

L'auteur de cette affirmation ne réfère, ni à une bibliographie, ni à des études quantitatives ou qualitatives dont la réalisation est antérieure. Il

ne fonde pas la relation établie entre le déclin de la famille élargie et le processus de modernisation. Non seulement, il ignore que la famille élargie se trouve dans presque les mêmes proportions en zone rurale et urbaine comme le prouvent les résultats de l'ENCPF [7], puisque les couples qui cohabitent représentent 36.5 % en urbain, et 38.4 % en rural, mais affirme une vision négative vis-à-vis de la famille étendue à laquelle il "colle" les attributs de l'archaïsme.

Le phénomène de cohabitation de plusieurs couples constituant des familles élargies a permis à certains chercheurs de qualifier ces familles d'archaïques, car selon eux, elles sont non conformes aux temps modernes, donc amenées inévitablement à disparaître.

"La cohabitation de plusieurs noyaux familiaux s'explique comme dans beaucoup d'autres pays, en ville, par la crise de logement..." (Fargues 1986, pp. 354-355).

Cette idée de "cohabitation forcée" semble être fautive, puisqu'elle a été contestée (Guetta 1991, pp. 577-597, Hadj Ali et Lebsari 1994). La cohabitation est plus le fait de familles aisées, pour lesquelles le problème d'espace ne se pose pas. Comme le soulignait Chaulet (1987a, p. 232) : "On rencontre en effet, dans les campagnes... mais dans les villes aussi, de nombreuses grandes familles en état de cohabitation, et qui ne sont pas les plus pauvres."

Borrmans (1977, pp. 616-623) qui a mené des recherches sur la famille au Maghreb poursuit, lui aussi, dans le sens de la disparition de la famille élargie face à la survenue d'une part du développement, d'autre part en raison de la présence de "modèles étrangers européens" qui ont fini par avoir raison d'elle.

"Or la vie moderne avec toutes ses implications économiques, sociales et culturelles, est venue vider peu à peu ce cadre de tout son contenu"... C'est que la vie a bien changé sous l'action de causes économiques indéniables qui n'ont rien épargné de ses structures traditionnelles et ont brisé tous les sages équilibres. En présence des institutions modernes, la famille patriarcale n'a plus de justification, désormais inutile, elle devient malfaisante. La famille est appelée ou entraînée à réviser ses comportements les plus intimes, à travers une évolution des mœurs et une libéralisation des attitudes où des modèles étrangers interviennent puissamment..."

Ces affirmations de Borrmans et de Fargues font apparaître clairement une vision de la société maghrébine et algérienne, selon le prisme occidental, dans le sens où il ne ressort qu'une unique manière d'évolution de la famille qui est celle de devenir "nucléaire" puis la réduction de la famille à une "rencontre d'individus". N'est-ce pas là une "déformation" de la réalité ? Il faut reconnaître qu'il y a plutôt une extrapolation linéaire et schématique de ce qui s'est passé en Europe sur les sociétés maghrébines. Ainsi les efforts accomplis par ces chercheurs sont loin d'être objectifs, mais ils reflètent, au contraire de ce que la science recommande, un désir d'interpréter les faits selon leurs expériences et tendances subjectives. Cette manière de vouloir

retrouver l'évolution de la famille qui s'est produite en Europe de façon presque systématique [8], dans celle qui a eu lieu au sein de la famille algérienne, est aussi plus ou moins défendue par certains auteurs algériens qui subissent une influence. Dans ce contexte, la mise au point faite par Chaulet pour l'appréhension de la famille algérienne, permet d'éviter les enfermements et les impasses dans lesquels tombent souvent les chercheurs qui, de ce fait, bloqués par leur vision exclusive, s'éloignent énormément de la réalité sociale :

"La famille" : quelle famille ? Ici s'impose une rupture avec les habitudes de penser et de parler produites en Europe, qui incitent à identifier la "famille" au couple et à ses enfants mineurs, la présence d'autres membres étant plus ou moins clairement considérée comme une excroissance anormale"...il n'est pas nécessaire de tenir compte de cette survivance en voie de disparition ; on "peut faire comme si" la société algérienne était structurée comme n'importe quelle société "moderne", (Chaulet, 1987a, p. 229).

Les recherches sur la famille algérienne les plus récentes sont de plus en plus nombreuses à mettre en garde contre les tendances faciles qui consistent à utiliser les matériaux conceptuels usuels en sociologie pour approcher la société en général et la famille en particulier, sans les soumettre à une critique préalable. A ce sujet, on peut citer l'exemple donné par la recherche critique menée par Hadj Ali (1995) sur la Steppe, qui affirme que l'utilisation sur le terrain des notions telles que celles de "résidence et ménage", pour l'appréhension de la réalité socio-économique de la steppe, se sont avérées inopérantes et inadaptées ; l'auteur a bien montré les problèmes concrets auxquels il a été confrontés en raison de l'incompatibilité des moyens conceptuels avec tout ce qu'ils suggèrent comme considérations étrangères par rapport à ce que la société locale suggère comme réalité réelle. Sur la base de l'expérience des enquêtes sociologiques menées sur la steppe algérienne, l'auteur aboutit à des recommandations méthodologiques afin d'éviter de tomber dans les stéréotypes stériles [9].

Certains auteurs ont essayé de prendre du recul par rapport à ce qui est admis, ils s'élèvent contre les préjugés dont la famille étendue est l'objet. "... Hormis quelques chercheurs ou observateurs avisés, on a habituellement, l'affirmation peu fondée de la rupture entre structure traditionnelle et structure contemporaine. Ce type d'affirmations repose sur des analyses partielles ou sur un a priori." (Boutefnouchet 1982, p. 279).

La nouvelle tendance considère que la famille élargie au contraire de ce qui est prétendu est un lieu où des comportements modernes se réalisent ; ainsi, elle réfute les considérations étroites des "développementalistes" au sujet de la famille élargie. C'est le besoin de comprendre pourquoi les familles s'organisent de cette manière qui importe, et non de porter des jugements sur elles, car il y a sûrement derrière une logique dont il faut rendre compte. Les extraits suivants confirment cette idée : "La manière dont on se regroupe au sein de différents types de ménages n'est pas l'effet du hasard mais traduit des

attentes et exprime des stratégies le plus souvent familiales." Pourtant de la même manière que l'éclatement de la résidence ne signifie pas celui du réseau familial. (Kouaouci 1992, pp. 175-179).

Les approfondissements, encore timorés, de la réflexion sur la famille algérienne ont permis la compréhension et la reconsidération des valeurs socioculturelles, ces dernières s'imposent comme éléments incontournables dont il faut découvrir la logique."... Ainsi à travers les pratiques matrimoniales transparait en filigrane "l'ambivalence" de la famille à cheval entre la tradition et la modernité... S'il existe l'amorce d'un changement induit par le développement économique et social, le système de valeurs culturelles et sociales "traditionnelles" continue d'imprégner l'organisation familiale." (Benkheilil 1990, p. 9). C'est ainsi qu'un changement dans la composition des familles ne signifie pas pour autant une rupture totale d'avec la grande famille et les valeurs qui la fondent ; la famille actuelle, même nucléaire, demeure encore souvent liée à la famille traditionnelle du point de vue de son appartenance culturelle, même si cet attachement est formel." (Benkheilil 1982, p. 48).

La planification familiale doit être vue, non pas de manière abstraite, mais en rapport avec des stratégies familiales plus ou moins méconnues, et dont il faut absolument rendre compte et par conséquent éviter de porter des jugements négatifs sur des faits presque ignorés qui sont les traditions, car en les reconsidérant, elles sont "sujet" de changement.

La planification familiale étant considérée comme comportement "moderne" que le couple adopte, suppose-t-elle obligatoirement le passage à la famille "nucléaire" pour qu'elle puisse se réaliser ? Ou bien ce passage n'est pas nécessaire, elle peut se produire au sein des familles "étendues" qui ont conservé leur forme "ancienne" dite "traditionnelle" ?

En d'autres termes la forme dite "traditionnelle" de la famille, c'est-à-dire la famille "étendue", constitue t-elle un obstacle à la pratique de la planification familiale ? si non, où se trouvent les véritables freins à la généralisation de cette pratique ?

4. PRINCIPALES HYPOTHESES

4.1. Hypothèse mère

La modernisation ou le développement de la société ne doit pas se faire au détriment de tout ce qui est considéré comme "ancien et traditionnel" et qui en constitue le soubassement culturel, au contraire, afin que la société se modernise de manière profonde, en harmonie avec elle même, et sans conflit, il faut que cela se fasse sans remise en cause des valeurs socio-culturelles, mais plutôt avec elles, comme l'a déjà, adéquatement, prévu l'auteur de cet extrait de texte. "Tout se passe comme si, d'une part l'évolution se fait par adaptation à un contexte social global et non par rupture entre l'ordre antérieur et l'ordre actuel, d'autre part, et complémentirement le type de l'organisation

traditionnelle, caractérisant la structure antérieure, au lieu d'entrer en concurrence avec le type d'organisation légale, rationnelle, marquant la structure moderne, semble plutôt composer avec lui... Il paraît utile de souligner l'existence du phénomène social d'adaptation par syncrétisme et non d'un phénomène de rupture par désorganisation" (Boutefnouchet, 1982, pp. 278-279).

4.2. Hypothèses secondaires

Le type de comportement de planification familiale, qu'il soit favorable (c'est à dire que le couple agit dans le sens de la maîtrise de sa procréation), ou défavorable (c'est-à-dire qu'il laisse sa procréation se déployer au rythme quasi naturel, "traditionnel"), que les couples adoptent est fonction du type de famille à laquelle ils appartiennent. Le type de famille veut dire pour l'instant : "famille nucléaire" ou "famille étendue". La famille nucléaire, telle que décrite par Boutefnouchet 1982 (pp. 155-186) est un "type familial simple en rupture d'équilibre, en ce sens que la structure est beaucoup plus subie qu'assumée par une famille réduite qui n'a plus d'attaches autres du fait d'un isolement plus ou moins total, faisant pressentir la présence d'un drame social." Ces familles nucléaires qui proviendraient des familles anciennement étendues, mais qui auraient éclaté à la suite de leur appauvrissement, essentiellement dans les campagnes, auraient souvent connu un exode rural plus ou moins récent.

Ce type de famille est défavorable à la pratique de la planification familiale. Plus importantes statistiquement, à l'heure actuelle en Algérie, ces familles dont les conditions socio-économiques se seraient dégradées davantage sont matériellement moins à l'aise que les autres types de ménage." (Kouaouci 1992, p. 190). On assiste alors à une tendance à l'éclatement des familles, à leur dislocation, c'est le règne de "chacun pour soi et Dieu pour tous". Les liens de solidarité entre les grands parents, parents et frères sont affaiblis, érodés, usés par les conflits. Il s'ensuit une séparation des membres d'une même famille. Ces familles nucléaires vont s'engager à leur tour dans une stratégie de reconstitution en grande famille par le biais d'une progéniture abondante, il y a dans l'inconscient des membres de ces familles nucléaires un idéal de se reconstituer en grande famille ; Chaulet, (1987a), (p. 232), souligne à ce sujet : "On rencontre aussi des hommes que la misère ou le hasard avaient séparés de leurs frères, mais ne rêvent que de garder auprès d'eux leurs fils mariés, c'est à dire de reconstituer à la génération suivante ce groupe dont ils ont été privés". Cela se traduit par une pratique de la planification familiale allant dans le sens d'une progéniture abondante, dans ce cas, les femmes insérées dans ce type de familles ne pratiquent pas la contraception, les enfants deviennent une source de richesse et de sécurité pour l'avenir.

La famille étendue à l'inverse de ce qui est généralement admis, pratiquerait la planification familiale, malgré sa conservation de certaines formes dites "anciennes", en particulier la cohabitation de plusieurs membres de la même famille, le budget probablement commun et des projets communs, la présence de la belle mère qui a

pourtant appartenu aux générations antérieures, qui a pratiqué la procréation du laisser faire la nature ; paradoxalement, c'est au sein de ces familles que la planification familiale serait davantage pratiquée. Il faut insister sur le fait que les formes d'organisation de ce type de famille ne constituaient pas un empêchement à la pratique de la planification familiale. La famille étendue dans ce cas devient le lieu où coexistent en harmonie des éléments faisant partie du passé avec des éléments nouvellement intégrés caractéristiques de la société dite "moderne". Par conséquent, c'est au sein de la famille étendue que la planification familiale est plus pratiquée malgré la présence des anciennes générations supposées favorables à une procréation abondante dans le passé. Ces anciennes générations dont l'idéal était la multiplication des membres de leur famille, seraient actuellement, favorables à une moindre procréation. Ainsi, les jeunes couples insérés dans les familles étendues sont plutôt incités par les générations les plus âgées à fournir les efforts nécessaires pour intervenir sur leur procréation, pis encore, les enquêtes de terrain entreprises dans le cadre de l'ENCPF, ont permis de rencontrer des familles étendues, où c'est la belle mère qui recommande à ses brus de pratiquer la planification familiale, et c'est aussi elle qui gère l'acquisition des contraceptifs.

Ces familles "étendues", tout en ayant conservé des façons d'être "anciennes", ont aussi adopté, intégré, inventé des manières d'être nouvelles.

Références Bibliographiques

Actes des journées d'étude sur "femme, famille et société en Algérie" ORAN, URASC, 1987, OPU.

Actes des journées sur la contraception, ORAN, CDSH, 1982

ADEL F., *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat, soutenue à l'Université Paris V, 1989-90.

AARDES, ENQUÊTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE, AARDES, 1968-1971, 8 VOL.

AARDES, Le mariage lieu d'un rapport entre famille et société. AARDES, 1972, 2 vol.

Algérie, Groupe interministériel, Maîtrise de la croissance démographique, *Plan d'action*, 1984.

Secrétariat d'Etat au Plan, Etude Statistique Nationale de la Population, 1970 (ENSP), ALGER, SEP, 1972.

BELLIL R., La domestication du savoir sur la société, in : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXIV, 1985, Ed. CNRS.

BENKHELIL R., Femme, Population et Développement, FNUAP, 1990.

BENKHELIL R., Réflexions sur les structures familiales, Alger, INEAP, 1982.

BORRMANS M., *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Paris, La Haye, Ed. MOUTON, 1977.

BOUTEFNOUCHET M., *La Famille Algérienne, Evolution et Caractéristiques récentes*, Alger, SNED, 1982.

BURGUIÈRE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., ZONABEND F. ED., *Histoire de la Famille, t. 2 : Le choc des modernités*, Paris, Ed. A. COLIN, 1986.

CENEAP, Enquête Nationale Algérienne sur la fécondité, (ENAF), Résultats préliminaires, Alger, CENEAP, 1987.

CHAULET C., *La terre, les frères et l'argent. Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962*, Alger, OPU, 1987.

CHAULET C., *Les ruraux Algériens et*, in ROMM 45, 1987-3.

EL KENZA A., ED., *L'Algérie et la modernité*, Dakar, CODESRIA, 1990.

FARGUES P., La démographie du mariage arabo-musulman : Tradition et Changement, dans MAGHREB-MACHREK n °116, 1987.

FARGUES P., *Le monde arabe : La Citadelle Domestique*, dans *Histoire de la famille ; de A. Burguière et M. Ségalen*, (sous la direction) de A. Collin, 1986.

GUERID D., 1995. Femmes, travail et société : la société a toujours le dernier mot. In *Actes de l'Atelier Femmes et développement, Alger 18-21 octobre 1994, Oran, CRASC, 1995. 357 p, pp. 33-42.*

GUETTA M., Urbanisation et structures familiales en Algérie (1948-1987), in *Revue française de sociologie, XXXII, 1991, pp. 577-597.*

HADJ ALI D., La résidence et l'organisation familiale en milieu steppique algérien, quelques observations, *les Cahiers du CREAD, numéro 38, 3ème trimestre 1995, pp. 95-109.*

HADJ ALI D. ET LEBSARI O., La diffusion des moyens de communication, 1ère partie de l'étude sur la communication en matière de planification familiale, CREAD, Octobre 1993.

HADJ ALI D. ET LEBSARI O., Les comportements de planification familiale, 2ème partie de l'étude sur la communication en matière de planification familiale, CREAD, Juin 1994.

HAYEF I., 1991. Le célibat des femmes en Algérie, in *Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXX, CNRS.*

HENNI A., 1993. *Le Cheikh et le Patron, Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition*, OPU, Alger.

ILES A. 1989. La population algérienne entre archaïsme et modernité, in *L'Algérie et la modernité*, Ed. CODESRIA, Dakar.

KOUAOUCI A., 1992. Famille, Femmes et Contraception, FNUAP,

MEDHAR S., *Traditions contre développement*, Alger, Ed. ENAP, 1992. Alger

MEGHERBI A., Cours de théories sociologiques dispensés en post-graduation de sociologie, *année universitaire 1995-1996*.

SEGALEN M., 1987. *Sociologie de la famille*, Ed. A. Colin, Paris.

STOLZ J., 1983. "Les Algériens regardent Dallas" les nouvelles chaînes, PUF, *In Sociologie du travail, DUNOD XXXVI 1/1994, Paris*.

VON ALLMEN (JEAN DOMINIQUE MALIK), *Mariage et Familles, L'évolution des structures familiales en Algérie*, Thèse de 3ème cycle en sociologie, Paris, 1983, ronéotypé

Notes

[*] Chercheur permanent au CREAD.

[1] Il est important de signaler, dès à présent, que tous les concepts qui vont suivre, pour lesquels il n'existe pas de définitions univoques, seront l'objet d'un travail de recherche ultérieur afin de refléter les différentes utilisations que les sociologues en ont faites en fonction de leur appartenance théorique. Ce travail permettra d'opter pour une manière de les employer et de dégager les possibilités de leur adaptation à la réalité.

[2] Notamment dans le rapport de la Conférence Internationale sur la Population, le Caire (5-13 Septembre 1994), 4ème cycle d'examen et d'évaluation du plan d'action mondial sur la population, la famille pp. 67-82.

[3] AARDES, 1968-1971, Enquête Socio-démographique, Rapport de synthèse p. 18, note 1.

[4] Algérie, Secrétariat d'Etat au Plan, CNRP, Etude Statistique Nationale de la Population (ESNP) 1970, Résultats de l'enquête fécondité, p. 6.

[5] Malgré la pertinence de cette thèse, et qui n'est pas nouvelle, la réflexion et souvent les actions entreprises, restent dominées, de manière consciente ou inconsciente, par la vision exclusive.

[6] Malgré les résultats issus d'études et d'enquêtes nationales récentes, qui convergent presque tous dans le sens d'un changement rapide des comportements de procréation qui se sont produits en Algérie, depuis déjà les années 80, il y a persistance au niveau des discours d'images figées d'une excessive natalité.

[7] Les comportements de planification familiale, tableau A1.10, intitulé : Résidence des couples de l'ENCPF et cohabitation, p. 106.

[8] Il est illusoire de croire que la famille disparaît en Europe, les recherches récentes ont au contraire mis le doigt sur les capacités dont dispose la famille à résister à toutes les pressions qu'elle a connues à travers l'histoire. Voir à ce sujet l'ouvrage de Segalen (M.), sociologie de la famille, Paris, Armand Collin, Paris, 1987.

[9] A noter que le besoin d'une réflexion se fait ressentir de plus en plus cf. la journée d'étude organisée par le CNRPAH, le 6.10.1996, sur la même question.